

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement
 Édition quotidienne, par an..... \$3.00
 Édition hebdomadaire, par an..... 1.00
 Invariablement payable d'avance.
 On peut aussi s'abonner pour six mois
 ou pour trois mois

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : HECTOR FABRE

Prix des Annonces
 Six lignes, première insertion..... \$0.50
 Chaque insertion subséquente..... 0.12
 Chaque ligne en sus, première ins. 0.08
 Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
DU 29 DÉCEMBRE 1881.

LA FLEURIOTTE

(Suite.)

—Celle, en tout cas, à qui l'on eût pardonné un crime pareil, reprit doucement Me Patrois, on s'est occupé de réparer, autant qu'on le pouvait, la maladresse commise. Ah ! si l'on avait su que Louise Fleuriot pouvait être arrêtée, on n'eût pas appelé les gendarmes.

—Eh bien, répartit Me Rousselin d'une voix attendrie, quand la jeunesse de cette orpheline aurait provoqué une sympathie qui s'est augmentée par la persuasion de son innocence, quel parti prendriez-vous tirer de cette sensibilité toute naturelle ?

—Pas d'autre que de prouver des préventions systématiques, une coalition organisée contre ma cliente, une cabale de haines puissantes, d'intrigues, que je prétends dévoiler, qui ont remué l'opinion. Je voudrais bien savoir à quel titre M. le vicomte des Tauxelles est à la tête de ces défenseurs du Beau Toquat ?

—Eh bien, je puis vous le dire ! répartit Hector, qui, avant de faire cette réponse, oublia ou dédaigna de regarder Me Rousselin, et qui regardait Louise.

Toute la salle eut un frémissement. Le président étendit la main et, par son geste, interrompit le vicomte des Tauxelles ; puis, se tournant vers l'avocat de la fermière :

—Maitre Patrois, ceci est de la plaidoirie.

—Monsieur le Président, puisque M. le vicomte des Tauxelles consent à me répondre...

M. Largentier avait trop formellement promis d'empêcher le scandale qui résulterait des déclarations d'Hector, pour ne pas user de toute son autorité. Il dit avec une certaine hauteur :

—Permettez-moi de garder la direction des débats. Ce n'est pas à vous que les réponses d'un témoin doivent s'adresser ; c'est au tribunal ; or le tribunal est suffisamment édifié sur les sentiments généreux de M. le vicomte. Il tiendra compte à l'accusée de cette bonne opinion ; mais, en même temps, comme M. des Tauxelles ne peut fournir aucune lumière essentielle sur la conduite de l'accusée pendant la nuit de l'incendie, je pense qu'il est absolument inutile d'insister.

Me Patrois prit la mine d'un homme contrarié ; mais, au fond, il était ravi. Ce qu'il voulait obtenir d'Hector était constaté par le président et par les paroles mêmes du vicomte.

Le tribunal était mis en défiance. Le parti de Louise s'était trahi, et il restait à faire valoir dans la plaidoirie l'importance d'une mystérieuse sollicitude qui s'efforçait de tourner l'opinion des juges contre madame Boissonnet.

Hector hésitait à aller s'asseoir. Très résolu, animé de cette fermentation intérieure qui inspire parfois les paroles décisives et qui assurent la victoire, il se croyait capable d'arracher tout à coup, par une confidence tragique, le verdict d'innocence ou l'élan de pitié dont il avait douté.

Mais l'avocat d'Euphrasie, soumis et calmé, ne le provoquait plus. Me Rousselin, qui l'avait vu s'offrir à la discussion sans l'encourager, restait muet à sa place. Le président, d'un sourire courtois et presque mondain, l'engageait à se retirer.

Il n'avait aucun prétexte pour jeter au tribunal, dans le cri de son âme, l'honneur de sa famille ; car, de toute façon, que Louise fût acquittée ou condamnée, les parents par qui et pour qui elle aurait tant souffert, resteraient flétris.

Vouloir contraindre l'attention des juges, c'était les irriter ; émouvoir la foule malgré le président, c'était glacer le tribunal.

Il alla s'asseoir, et l'on appela un autre témoin.

Après quelques dépositions insignifiantes, un des gros bonnets du pays, un ancien, le bourrelier qui avait trinqué avec Boissonnet, le soir de l'incendie de la meule, et qui avait, on s'en souvient, prononcé à ce propos des paroles fort sages et fort prudentes, répéta ce qu'il avait dit, à savoir que la Fleuriotte et Frobet devaient rester en dehors de toute enquête.

—Mais, ajouta-t-il finement, en homme qui veut garder le juste milieu entre toutes les hypothèses, j'ai pensé depuis qu'il se pourrait bien qu'à ce moment-là, la fermière voulait faciliter les soupçons qui sont venus après, et aussi préparer la besogne.

—Qu'entendez-vous par là ?

—Ma fine ! je n'accuse personne ; je raconte mon raisonnement. Il n'est pas impossible que madame Boissonnet, qui est une femme têtue et qui sait se faire obéir, ait fait porter le couvert par l'enfant, en restant chez elle. Louise est habituée à la soumission !

—Croyez-vous Louise Fleuriot capable de concevoir seule, d'exécuter seule, à l'insu du fermier et de la fermière, un crime pareil ?

—Je ne l'aurais jamais cru ; je ne le croirais pas quasiment encore... Après ça, on dit bien aujourd'hui qu'elle cachait son esprit !

—Pensez-vous que madame Boissonnet aurait pu mettre le feu elle-même ?

—Oh ! ça, oui !

—Mais en prenant des précautions minutieuses pour faire accuser Louise ?

—Oui, encore.

Le président détailla complaisamment au bourrelier, qui était un homme important, la version nouvelle qui servait de défense à Louise et demanda un témoin s'il supposait à celle-ci assez d'imagination et de rouerie pour inventer et combiner ce récit.

Le bourrelier se gratta la tête :

—C'est bien comme ça pour la Fleuriotte.

—Et pour madame Boissonnet ?

—Oh ! pour celle-là, pareillement ; mais pour une autre raison. Elle est femme à mettre le feu sans se cacher. Elle ne se gênait pas pour faire des menaces au château.

—Vous savez sans doute quel bruit a couru dans le pays sur la femme Boissonnet et le soldat Frobet ?

Le bourrelier eut un gros rire.

—Ah ! si je sais ! Seulement ce bruit-là n'avait garde de courir, il allait tranquillement son chemin, sans se gêner.

—Savait-on que Frobet fût devenu amoureux de Louise Fleuriot ?

Le bourrelier reprit sa gravité, sa dignité et un air de respect.

—Ça, monsieur le président, c'est autre chose, et tout le village aurait été à la noce... On n'a su cet amour-là que depuis le procès, et ça n'a étonné personne. Tout le monde l'aimait et l'aimait encore, la pauvre Fleuriotte ; on ne se comptait pas pour l'aimer.

—Pensez-vous que la jalousie puisse la faire mentir ?

—Elle, jalouse !... jalouse de la Phrasie ? Elle aurait aussi bien été jalouse de tout, puisqu'elle n'avait rien au monde ; on ne lui connaissait pas un mauvais sentiment. Il faut vous dire, monsieur le président, qu'elle avait l'innocence un peu rude, et ce n'était pas facile de lui faire comprendre surtout ce qui est mal... à moins qu'elle ne nous ait tous trompés... et encore ça n'est pas moi qui peux le dire.

L'excellent bourrelier, toutes les fois qu'il donnait un coup de collier, en faveur de Louise, reculait prudemment, de peur de s'aventurer sur le terrain scabreux de la justice, tâchant d'accrocher ce qu'il disait avec ce qu'il pensait. Il voulait plus de bien à Louise qu'à Euphrasie, c'était certain ; mais chaque reculade faisait plus de tort à Louise que la première partie favorable de son témoignage ne lui avait fait de bien.

C'était un témoin précieux pour un caractère comme M. Largentier.

Il alla s'asseoir, très satisfait de lui, prenant pour un compliment les mots

très bien, par lesquels le président entendait seulement lui signifier que sa déposition était jugée suffisante.

Quelques commères furent aussi entendues, ainsi que l'officier de gendarmerie, sans éclaircir les points obscurs. La liste des témoins était longue.

Frobet fut appelé le dernier.

Le président avait décidé qu'on entendrait Frobet comme dernier témoin, prévoyant bien que ce témoignage épuiserait tout l'intérêt de l'interrogatoire et qu'il ne resterait plus après lui, qu'à accorder la parole au procureur impérial.

L'entrée de Frobet eut une solennité qu'il ne cherchait pas. La curiosité du public, violemment grandie et élargie, fit une trouée silencieuse dans le silence même de l'audience. On eût dit que la salle s'élargissait pour le laisser entrer. Personne ne bougea plus, ne se moucha plus, ne respira plus.

Il boitait en quittant la porte des témoins ; quand il fut dans le prétoire, il s'était si bien raidi pour marcher qu'il ne boitait plus. Il marcha, jusqu'à la table couverte de serge sur laquelle on avait placé les pièces de conviction. Hélas ! c'étaient les deux ou trois témoins qui avaient été retrouvés du couvert de Louise, la paire de sabots, dont on avait religieusement conservé la boue, et aussi le jupon de futaine que la pauvre petite avait déchiré à la passade.

C'était tout. Il n'y avait que, contre elle, que la justice avait pu réunir ce qu'on appelle des pièces, c'est à dire des arguments visibles et tangibles.

Frobet vit de loin ces petits sabots et ce jupon de futaine. Il s'en approcha en tremblant. Il eût voulu s'agenouiller devant ces reliques et les baiser.

Il s'était défendu de regarder Louise. Il aurait eu peur d'affaiblir son témoignage, en échangeant avec elle qu'il voulait sauver le moindre signe de reconnaissance. Mais, en passant devant le banc des accusés, il reçut de côté, dans le coin de l'œil, comme la projection d'une lumière blanche qui troublait sa vue, qui l'attristait, et quand il eut dépassé le banc, la fleur se répandit devant lui. Il voyait Louise dans ses petits sabots.

Il salua militairement le tribunal et se tint droit, immobile.

Quand le président lui demanda de lever la main, de dire la vérité, toute la vérité, il répondit : "Je le jure !" d'une voix très forte, car il avait craint de répondre trop bas.

Le président lui demanda s'il n'avait pas, après la tentative de la meule, exprimé ou laissé voir la crainte que le feu ne repriit de nouveau dans la ferme.

Frobet fut surpris de la question. Il hésitait à répondre. Il avait bien délibéré et bien résolu d'accuser Euphrasie pour sauver Louise ; mais cette brusque mise en demeure reveillait ses scrupules. Peut-être allait-il tenter d'échapper par un biais, en feignant de manquer de mémoire, quand le président lui vint en aide.

—C'est Louise Fleuriot qui, dans un de ses derniers interrogatoires, prétend avoir reçu de vous un avis qu'elle interpréta comme l'annonce, comme la menace d'un second incendie.

Frobet n'hésita plus :

—Elle a raison. J'avais été alarmé du premier feu ; je prévoyais le second.

—Que dites-vous à Louise Fleuriot ?

—Je ne lui dis pas le fond de ma pensée... J'aurais voulu l'empêcher de rentrer à la ferme... je sentais que le malheur, et pis que cela, y était installé. Seulement, mon président, avec un enfant craintive comme elle, je ne parlais qu'avec précaution... J'ai eu tort de ne pas l'épouvanter tout à fait. Elle aurait mieux compris, et aujourd'hui elle ne serait pas là.

La voix de Frobet s'était abaissée et amollie.

Le président reprit :

(A continuer.)

Nouvelles Marchandises POUR LES FÊTES.

Nous avons maintenant en vue sur nos tables de centre, un grand et bel assortiment d'articles de fantaisie comprenant les dernières nouveautés anglaises, françaises et américaines. Cet assortiment est splendide et chacun trouvera à y faire son choix, son goût fit-il des plus difficiles. L'assortiment de boîtes de tous dénominations est sans rival.

Le département des Messieurs contient aussi une infinité de ces mille petits articles de toilette et autres objets qui flattent le goût et dont un grand nombre sont même de première utilité. Sous ce rapport aussi nous ne craignons pas la rivalité.

L'étalage du département des Dames est un véritable bijou. Rien de plus coquet que nos articles destinés à rehausser la grâce du beau-sexe tout en lui étant utile. Nous invitons les Dames à visiter ce département spécialement penché sur la saison des Fêtes, où elles ne dédaigneront pas les présents, tant pour elles-mêmes que pour leurs amies et leurs enfants.

Pour servantes et domestiques nous avons une grande variété de marchandises d'utilité et de fantaisie, qui peuvent leur être données en étrennes par leurs maîtres et maîtresses.

Notre assortiment de FOURNITURES DE MAISON est, comme toujours, considérable et du meilleur choix.

FYFE, WRIGHT & LEITCH
 4, rue de la Pique.
 19 décembre 1881.

REÇU A LA
Librairie A. T. Garant
 No. 17 et 19, rue St. Jean, H.-V.,
 Porte voisine de la Banque d'Épargne.

Ed. Carol. — La bête noire..... \$0.40
 Louis Ulbach. — Suzanne Duchemin..... 0.40
 Comtesse Dash. — L'héritier d'un prince..... 0.40
 Béthème et Noblesse..... 0.40
 Ar. de Houssaye. — Les amours de ce temps là..... 0.40
 H. de Bérac. — Jean Louche..... 1.00
 Xavier Aubryt. — Madame et Mademoiselle G. Droz. — Mademoiselle Cibot..... 1.00
 Un paquet de lettres..... 1.00
 Entre nous..... 1.00
 Alexis Bavier. — Les fils d'Antony..... 0.50
 Louis Ulbach. — Les mystères du..... 0.50
 Persival Deshayes. — Les mystères du..... 0.50
 Octave Feuillet. — La petite Colette..... 1.00
 Épisode de Quirin. — Journal..... 1.00
 Lettres..... 1.00
 Alphonse Daudet. — Numa Hourmetan..... 1.00
 Une visite et sollicité..... 1.00
 18 décembre 1881

Chemin de fer du Grand-Tronc.
PRIX RÉDUITS POUR LA SAISON DES FÊTES.
SAMEDI LE 24
ET LUNDI LE 26 DÉCEMBRE 1881
DES BILLETS DE RETOUR
 Seront accordés pour le prix d'un passage et un tiers.
 Entre tous les Stations sur la ligne du chemin de fer du Grand-Tronc.
 Ces billets seront bons pour retour jusqu'au Mardi 27 décembre inclusivement.
 Des billets seront accordés aux mêmes conditions.
SAMEDI, 31 Décembre 1881
 ET LUNDI 1^{er} JANVIER 1882, bons pour retour jusqu'au Mercredi 3 Janvier 1882 inclusivement.
JOSEPH HICKSON,
 Gérant Général.
 Montréal, 29 décembre 1881.
 Québec le 16 décembre 1881—5716-23-27-28

NOUVELLE Maison de Pension M. L. N. MARCEAU

A l'honneur d'informer le public voyageur, qu'il a ouvert le premier du courant, près de la station au chemin de fer, à S. E. MARIE DE LA BEAUCHE, une maison de pension de première classe où l'on trouvera tout le confort désirable. Les salons ne le cèdent en rien à ceux des hôtels de la ville, et la table est de premier ordre au point de vue culinaire. L'établissement comprend de plus une suite de chambres et deux salles d'échantillon pour les commis-voyageurs. Le service est fait avec dextérité, et les prix sont fort raisonnables.

Deux voitures sont constamment à la disposition des passants.

30 nov 1881—11m

Société de Prêts et Placements de Québec.

Avis est par le présent donné qu'un dividende semi-annuel de deux et demi par cent sur le Capital payé est cette fois-ci en totalité déclaré, et sera payable au Bureau de la société, le ou après Mardi, le 3 Janvier prochain.

Le livre de transfert sera fermé du 18 au 31 Décembre courant, les deux jours inclus.

Par ordre du Bureau de direction.
ROBT. LAROCHE
 Sec-Trés.
 Québec, 16 décembre 1881.

POUR LES FÊTES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

Si vous voulez faire un Cadeau utile et agréable, allez rue St. Joseph St. Roch, 243. Là seulement vous aurez l'ambarras du choix dans un grand assortiment d'Accordéons, Instruments à Embouclure, articles de Paris, Porte-Monnaie en Kid français en tous genres et de toutes couleurs, Savons d'Odeur, Savonnettes et aussi un grand choix de Cannes de fantaisie et d'hiver. Vous tous qui désirez vous procurer des Rasoirs de qualité supérieure vendus sur garantie adressez-vous à ce magasin et vous y trouverez également un assortiment complet de valises, Sacs de voyages, Porte-Manteau etc. Tous ces articles sont de qualité supérieure et vendus meilleur marché que partout ailleurs. La maison J. Esculier fabricant les Parapluis, Entousses et Parasols, déjà connue depuis quatre ans, remercie les Dames et Messieurs qui l'ont encouragée jusqu'à ce jour pour faire leurs ouvrages sur commandes, de Parapluis, Parasols, Ombrelles, etc. recouvrements, raccommodages, repassages de Ciseaux, Rasoirs, Couteaux etc. L'établissement continuera de faire tout ce qui dépendra de lui pour mériter la confiance du public en général.

J. ESCULIER.
 15 déc 1881—1mp

CADEAUX POUR Noel et le Nouvel An.

Dans nos dernières importations nous nous sommes procuré quelques Marchandises très convenables et très attrayantes pour la saison des fêtes.

Soies, Satins brochés, Moirés, Rolés en Cashmere brodés, et autres étoffes à robes pour bal et soirées.

Les dernières nouveautés en Collettes, Fichus, Frilles, Garnitures de tête, Coiffes en dentelle, Dentelle de fil, Fleurs pour soirées, Nouvelles nuances claires en Gants de Kid de 4-6-12 boutons, derniers modèles en Corsets Français et Anglais.

Indiennes couleurs solides et autres étoffes à robes à la mode et convenables pour présents de Noël.

Quelques Manteaux importés comme patrons seront vendus bon marché.

Aussi quelques Chapeaux garnis importés comme modèles seront vendus à très grande réduction.

GLOVER FRY & CO.

DEPARTEMENT DE TAPIS

Nous venons de recevoir quelques dessins nouveaux en Tapis de Bruxelles, Tapisserie pour escaliers, aussi Tapis écossais tout laine de deux et trois laines, Tapis union, Tapis ficelle, Matting papier, Prelards, Nattes en mouton pour tapis de toutes couleurs Crotonnes et autres nouvelles étoffes à tapis avec franges.

Idéale en mousseline et dentelle.

Baguettes et Coraiches en cuivre.

Baguettes en bois de rose et or et en érable et or.

Miroirs à cadres dorés et autres Miroirs de toilette.

Matelas en Crin et Oreillers en Plume etc.

5 par cent d'escompte pour argent comptant.

GLOVER, FRY & Cie.
 19 décembre 1881.

Chemin de fer Intercolonial.
FÊTES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

Des billets d'excursion, retour compris, seront émis de toutes les stations, au prix d'un passage de première classe, à partir de samedi, 21 décembre, jusqu'à Lundi 2 Janvier 1882 inclusivement, bons pour retour sur tous les trains de passagers, jusqu'au 4 Janvier inclusivement.

D. POTTINGER,
 Surintendant en chef.
 Bureau du chemin de fer.
 Montréal, N. B.,
 15 décembre 1881.
 29 décembre 1881.

NOUVELEMENT REÇU A LA LIBRAIRIE A. F. E. DARVEAU
 151, rue St. Joseph, St. Roch
(VIS-A-VIS LE PRESBYTÈRE.)

Les vacances.....Cress. de Ségur \$0.50
 Jean qui rit et Jean qui pleure..... 0.50
 Les malheurs de Sophie..... 0.50
 La sœur de Gribouille..... 0.50
 Quel âge d'enfant..... 0.50
 Les bons enfants..... 0.50
 Bigarville..... Dlle Zénobie Fleuriot 0.50
 Le petit chef de famille..... 0.50
 Fils de..... 0.50
 En compagnie..... 0.50
 Un enfant gâté..... 0.50
 Le bon frère..... Madame Marcel 0.50
 Les petits vagabonds..... 0.50
 Histoire d'une grand-mère..... 0.50
 Le petit colporteur..... Dlle J. Gourand 0.50
 La petite maîtresse de maison..... 0.50
 Cécile ou la petite sœur..... 0.50
 Mémoire d'un petit garçon..... 0.50
 Le livre de maman..... 0.50

Tous nos volumes, ainsi qu'un grand nombre d'autres peuvent être fournis avec riche reliure et tranchée dorée pour \$1.00. Aussi une variété des plus complètes de livres de contes illustrés dans les prix de cinq, dix, quinze et trente centes.

Aussi un bel assortiment de cartes de fantaisie pour Noël et jour de l'An, avec inscriptions en français ; aussi Sachet d'odeur qui viennent de nous arriver et que nous vendons dans tous les prix.

Une visite est respectueusement sollicitée.

A. F. E. DARVEAU,
 151, rue St. Joseph, St. Roch.
 11 déc. 1881.

ANNONCES NOUVELLES.

Salle de musique.
Rond à patiner "Lorne"—M. C. Mulavey.
Huîtres salées—A. Toussaint.
Vente par encan—Oct. Lemieux & Cie.
Cadeaux pour Noël et le nouvel an—Glover, Fry & Co.
Nouvelles marchandises pour les fêtes—Effe, Wright & Leitch.
Présents de haut goût—Joseph Donati.

QUEBEC.

JEUDI, 29 DÉCEMBRE 1881.

GAZETTE DU JOUR.

Un de nos confrères prend les devants sur les autres journaux et annonce que la session fédérale sera courte. Il n'y a jamais de session courte, et celle-ci sera, on peut le prédire, comme les autres, ni trop courte, ni trop longue.

Le même journal ajoute qu'il y aura peu de chose à faire. Cela n'est pas sûr; dans tous les cas, la *Minerve* n'est pas tout à fait de cet avis.

Le tarif sera sans doute maintenu dans ses parties essentielles, dit-elle. Il donne généralement satisfaction. Il y sera fait cependant quelques modifications rendues nécessaires par l'expérience et par des besoins nouveaux. C'est ainsi que certains droits seront probablement augmentés dans les cas où un surcroît de protection est devenu nécessaire, et que d'autres seront entièrement supprimés alors qu'il s'agit de matières premières qui entrent dans la fabrication indigène.

Bien loin de s'écarter du principe protecteur, on voudra l'affirmer avec encore plus de force et d'autorité que jamais. Les déclarations récentes des ministres ne sauraient laisser aucun doute sur ce point.

Comme les droits sur le thé et le café n'ont été maintenus que pour créer un revenu à l'Etat, ils seront supprimés aujourd'hui que le fisc produit plus, même sans ces droits, qu'il ne faut pour faire face à la dépense courante. Il en résultera une perte pour le trésor d'environ \$1,200,000 par an—perte qui sera un gain d'autant pour les contribuables sous forme de diminution de prix de ces articles.

Puis, il y a toujours là le Pacifique. C'est le thème favori de M. Blake. Le Nord-Ouest passionné bien des esprits, et c'est à qui règlera les destinées des populations encore à naître. La commission du service civil a fait un long rapport recommandant que les nominations et les promotions des fonctionnaires soient laissées à une commission qui deviendrait virtuellement ainsi le ministère du patronage. Le dernier recensement donnant à Ontario le droit d'avoir quelques députés de plus, il faudra procéder à la création de nouvelles circonscriptions électorales. Tâche délicate, sujet fécond en récriminations.

On sait que, nonobstant les résultats qu'il vient de donner, le scrutin secret s'est fait des ennemis dans le camp des vainqueurs. Il est question de simplifier les rouages du système. L'important est d'en conserver le principe, qui est bon, honnête et sage.

Ce n'est qu'une partie du programme et il faut compter sur l'imprévu. Lorsqu'il y a tant de cuisiniers à l'œuvre, il est rare qu'au dernier moment on n'ajoute pas au menu ordonné par le patron.

L'EMBRANCHEMENT DE ST. CHARLES.

Une députation nommée par les Chambres de commerce de Québec et de Lévis, relativement à l'embranchement de l'Intercolonial à St. Charles, afin de le relier au chemin de fer du Nord, a eu hier une entrevue avec sir H. L. Langevin.

La construction de cet embranchement était l'objet principal de l'entrevue, mais il a aussi été question des dommages causés au port de Québec par le déchargement du lest dans le courant, et du parachèvement de notre système de bassins de carénage et flottant.

Cette question de l'embranchement

de St. Charles est de la plus haute importance pour Québec, si l'on considère la somme énorme de trafic qu'il y amènera et dont notre ville sera l'entrepôt.

Il s'agit, comme nous l'avons dit déjà, d'amener l'Intercolonial jusqu'à St. Charles, en passant par les concessions de Beaumont et de St. Joseph de la Beauce, pour se raccorder avec le Québec Central d'abord, puis aboutir à St. Joseph de Lévis. De là, les trains seront transportés à Québec sur des bateaux à vapeur étant de force à lutter en hiver contre les glaces que roule le fleuve.

L'embranchement de St. Charles n'aurait en fin de compte que sept milles de longueur.

L'endroit de raccordement avec le chemin de fer du Nord n'est pas encore déterminé. Quelques-uns opinent pour le quai de la Reine et d'autres préféreraient le quai des Commissaires. Cela n'est cependant qu'une question secondaire, et l'important est que le gouvernement fédéral consente à construire l'embranchement demandé. Dans le cas où l'on choisirait plus tard le quai de la Reine comme lieu de raccordement à Québec, la ligne du chemin de fer du Nord serait poussée jusque-là en passant par la rue Dalhousie.

Les trains arrivant à Québec par la voie du chemin de fer du Nord et portant du fret pour les provinces maritimes ou l'Europe, seraient transportés à Lévis par le même procédé. Se figure-t-on les bénéfices énormes que Québec retirerait d'une semblable entreprise!

On pourrait diminuer considérablement les difficultés de la traversée en hiver, en construisant au Cap-Rouge des piliers qui faisant congeler la surface du fleuve à cet endroit, feraient disparaître une grande partie des glaces qui vont et viennent en face de la ville, pendant environ cinq mois de l'année.

La députation n'a eu qu'à se féliciter de la manière courtoise avec laquelle elle a été reçue par le ministre des travaux publics. L'hon. M. Langevin a dit que lui et ses collègues reconnaissent toute l'importance des questions qu'on venait de lui exposer, et en particulier de celle de l'embranchement de St. Charles. Mais, a-t-il ajouté, cela coûtera très cher. Il est vrai que d'après le nouveau plan, le coût d'exécution du projet serait diminué de beaucoup. Il a dit qu'en retour des avantages que Lévis retirera de l'entreprise, la municipalité de cette ville devrait apporter à sa réalisation son contingent de sacrifices. Elle pourrait soit accorder gratuitement le droit de passage ou voter un bonus qui aiderait le gouvernement. L'hon. M. Langevin a dit en terminant qu'il ne pouvait rien promettre personnellement, mais qu'il soumettrait à ses collègues à Ottawa les sujets qu'on venait de lui exposer, et qu'il ferait son possible auprès d'eux pour leur réussite.

INFORMATIONS.

—L'hon. M. Chapleau était à Ottawa hier.

—Il se confirme que sir Hugh Allan a fait des offres au gouvernement pour le chemin de fer du Nord.

—On annonce la mort, à l'âge de 82 ans, de M. Chs. T. Palsgrave, bien connu dans le monde de la presse.

LE CREDIT FONCIER.

Nous lisons dans la *Minerve*:
Le *Star*, un journal qui se vante d'être bien renseigné, mais qui n'est que beaucoup renseigné, ce qui n'est pas du tout la même chose, a publié hier la note suivante:

"La position difficile de la Banque de Paris et des Pays-Bas, dit-on, devra naturellement affecter le Crédit Foncier Franco-Canadien, et il est rumeur que des nouveaux privilèges seront demandés, à la prochaine session de la législature de la province de Québec, de nature à autoriser la compagnie à prêter à 7 pour cent, au lieu de 6. Un emprunt d'un million a déjà été effectué, mais la commission payée à messieurs Thors et compagnie, pour la négociation du capital, a été si considérable que le revenu du Crédit Foncier, à 6 pour cent, ne paie pas, et pour cette raison, on demande de nouveaux privilèges."

Sur cet entrefilet il y a les rectifications suivantes à faire:

La Banque de Paris et des Pays-Bas n'est pas du tout embarrassée, et le futur, le Crédit Foncier marcherait tout de même.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien est une institution de la province de Québec, appuyée, soutenue par les

capitales françaises, mais forcée, par la nature même de sa charte, de ses droits, de ses privilèges, de suivre les intérêts de la province.

Il y a aujourd'hui à peu près un million prêt.

Les opérations vont continuer, et nous pouvons dire avec satisfaction que si les obligations, dans les circonstances actuelles du marché monétaire français, ne peuvent pas être prises en France, elles trouveront, au moins en grande partie, un marché au Canada.

Déjà plusieurs demandes ont été faites à cet effet, et le nombre en augmentera.

Le bureau canadien a généreusement consenti à une réduction considérable dans les frais d'administration, pour faire face à la crise qui se produit en Europe, et qui affecte la plupart des actionnaires.

Le Crédit Foncier de France, qui a été lancé sous de très tranquilles auspices, a réussi à faire sa route dans le monde financier. Les actions émises à 250 francs ont quintuplé de valeur, après une série de mauvais jours que n'avait pu prévenir la protection du gouvernement de l'empereur.

Le profit indirect du Crédit Foncier a déjà été ressenti par toutes les corporations municipales, religieuses et autres, qui n'ont plus à payer plus de 6 pour cent, lorsqu'elles étaient obligées, auparavant, d'accepter des conditions plus onéreuses.

Nous sommes en position de croire que le Crédit Foncier, malgré les difficultés ou les embarras temporaires qui ont jeté un froid dans les opérations actuelles, n'est pas du tout en train de fermer ses bureaux, comme quelques personnages mal disposés ont paru le croire ou le faire croire.

Messieurs Thors et compagnie n'ont jamais rien prélevé pour négocier l'émission du Crédit Foncier à la Bourse de Paris, et en conséquence, il n'y a pas raison, à leur égard, de demander une augmentation d'intérêt.

On voit, après cela, ce que représentent toutes ces rumeurs qui sont mises en circulation, et qui, en réalité, ne représentent que des bruits de rue, sans aucune consistance.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Paris, 28.—Les intransigeants portent candidat au Sénat le major Laborière, qui avait refusé d'obéir à ses chefs lors du coup d'Etat de MacMahon et qui avait été suspendu à cause de cela. C'est une protestation contre la réintégration du général de Miribel.

Sir Charles Dilke est arrivé à Paris pour reprendre les négociations au sujet du traité de commerce et a eu une conférence avec Gambetta et Rouvier.

M. Paul Bert exigera que les dispositions du Concordat soient strictement observées par le clergé. Pour assurer l'exécution de la circulaire adressée aux évêques qui s'absentent de leurs diocèses, il les a prévenus qu'une retenue serait faite sur leur traitement si ses ordres n'étaient pas exécutés. Des précautions nouvelles contre les prédications politiques viennent aussi d'être prises.

Le comte de Chandorly est définitivement nommé à St. Pétersbourg.

Les travaux d'agrandissement du port du Havre vont être poussés avec une grande activité.

On mande de Paris, hier que le général Logerot a obtenu la soumission de toutes les tribus insurgées excepté celle des Ouergamas, qui sont isolés sur la frontière de la Tripolitaine. Il espère cependant réussir de ce côté aussi.

Il paraît qu'une importante maison de Bordeaux a failli et que sa banqueroute entraîne celle de plusieurs autres maisons.

Londres, 28.—Il y a eu une panique hier soir, à Leeds, dans une salle de concert. Les lustres ont pris en feu d'une manière qu'on ne peut s'expliquer. Les spectateurs se sont élancés contre les portes qui ont été enfoncées par la police, et la foule s'est écoulée. Beaucoup de personnes ont été blessées, mais aucune n'a été tuée.

St. Pétersbourg, 28.—Le rapport officiel de la panique de Noël à Varsovie, démontre que l'affaire avait été organisée par une bande de filous qui comptaient pratiquer le vol à la faveur de la confusion générale.

On vient de découvrir des défalcactions au chiffre de plusieurs millions de roubles, dans l'administration des douanes, à Tayanroy. Tous les employés ont été arrêtés.

Vienne, 28.—On mande de Varsovie, que les dommages causés par les émeutes

de cette semaine, sont énormes. Une partie de la ville a été anéantie.

Tunis, 28.—Une bande nombreuse d'arabes a fait une levée de bestiaux, dimanche soir, en vue des murs de Kairouan.

Tanger, 28.—Les Français sont entrés à Oying et il s'en est suivi un combat entre eux et les tribus en deçà des frontières.

Tripoli, 28.—Dix mille réfugiés tunisiens sont arrivés à quarante milles à l'ouest de Tripoli. Les autorités de Tripoli ont eu une entrevue avec Ali ben Amar, chef de la tribu des Ouled Ayar.

A TRAVERS LA VILLE.

EXPOSITION SCOLAIRE.—Du deux au six janvier prochain inclusivement, tous les jours, de 10 heures a. m. à 8 heures p. m., les parents des élèves de l'Académie commerciale et les amis de l'éducation, pourront visiter les dessins et autres travaux scolaires exposés dans une des salles de cette institution.

SALLE DE MUSIQUE.—M. J. E. Homier, du Théâtre Royal de Montréal, est arrivé en cette ville, pour terminer les arrangements relatifs à la fameuse compagnie de Kramer, compagnie de 35 artistes, qui doit jouer à la Salle de Musique, la semaine prochaine. Cette troupe est, dit-on, de première classe, et les journaux de New-York, Troy et Boston en font les plus grands éloges. La compagnie se compose de comédiens nègres et irlandais, jongleurs indiens, acrobates, chanteuses, danseuses, exhibition d'ombres chinoises, le tout finissant par un joli petit opéra burlesque auquel prend part toute la compagnie. Les sièges sont en vente au magasin du capt. Holliswell.

SUCRE D'ÉRABLE.—Qui le croirait, si la chose n'était certifiée par un cultivateur digne de foi et qui a vu lui-même de ses yeux? Tel est le cas en effet et la température de la dernière quinzaine a été la même que celle du mois d'avril. Il y a eu pluie et gelée blanche, et M. François Lessard, de St. Joachim, a fait de fort beau sucre d'érable.

FAMINE DE GLACE.—Voici une famine d'un nouveau genre qui menace le Canada et les Etats-Unis. La température extraordinaire que nous avons depuis quelques jours, cause beaucoup d'inquiétude aux marchands de glace. C'est pendant le mois de décembre qu'ils font leur provision; le mois se termine et pas une livre de glace n'a encore été emmagasinée.

CHEVAL FOUQUEUX.—Un cultivateur des environs a acheté en cette ville, ces jours derniers, un cheval qu'il a attelé à sa voiture, puis il est parti avec sa nouvelle acquisition. En traversant la rue St. Valier, la carriole a dérivé sur la glace, et le cheval a lancé une série de ruades qui ont mis en pièces le devant de la voiture.

PARTIS POUR LA GLOIRE.—Vermette et son compagnon, qui ont été condamnés la semaine dernière, croyons-nous, à deux années de pénitencier pour vol de beurre, sont partis hier matin pour leur nouvelle résidence. Ils se feront vite sans doute à leur nouveau genre d'existence, car le pénitencier semble être pour eux un endroit de prédilection, et il n'en sont pas sitôt sortis qu'ils se hâtent de fournir de nouveaux états de service afin d'obtenir l'insigne faveur d'y retourner.

FUITE DE GAZ.—Depuis quelque temps, on dirait que le gaz couve une catastrophe semblable à celle qui a eu lieu il y a quelques années dans une maison de la rue d'Auteuil. Les conduits laissent échapper le fluide précieux en maint endroit. C'est encore dans les environs de l'Esplanade que l'odeur nauséabonde se fait sentir; elle incommodé tout le voisinage. La compagnie du gaz fait de son mieux pour ne pas laisser échapper sa marchandise.

COUR DU RECORDER.—L'individu qui a assailli M. Carrière, l'autre jour, a été condamné ce matin à cinq piastres plus les frais.

FAITS DIVERS.

NOËL.—On nous écrit de Lotbinière:

La fête de Noël a été célébrée cette année à Lotbinière, avec une pompe inaccoutumée. Le nouveau chœur formé par M. D. Dessault et dirigé par M. Alp. de Villers, a donné la 12e messe de Mozart avec beaucoup de perfection. Les solos ont été chantés par MM. Lachevrotière, Bédard, Courteau, Bernier, Blais, Filteau et Cinq-Mars. MM. E. Gagnon et L. Wély ont fort bien rendu les cantiques de Noël, et l'orgue n'a cessé de répandre des floes d'harmonie.

ÉLECTIONS.—A une séance des membres de la société d'agriculture No. 2, du comté de Charlevoix, qui a eu lieu à la Baie St. Paul, le 21 décembre courant, on a choisi comme membres du bureau de direction, pour l'année courante, les personnes suivantes: Pour la paroisse de la Baie St. Paul, MM. Octave Simard, Eustache Simard, Boniface Larouche, Nérée Asselin et F. X. Boily, cultivateurs; pour St. Urbain, M. Eliphe Lavoie; pour St. Hilarion, M. Isidre Tremblay, et pour les Eboulements, M. Joseph Dufour.

RAPIDE.—Dans le mois d'août dernier, dit la *Minerve*, M. John Moody, manufacturier de Terrebonne, faisait un voyage à Manitoba. Avant de revenir il laissa entre les mains du shérif Richard, la somme de \$7,000 pour placer en société. M. Richard mit environ \$3,000, convenant de payer l'intérêt sur la différence de sa part. Il y a quelques jours M. Richard fit la vente d'une partie des propriétés ainsi acquises pour la somme de \$31,000 comptant.

GUÉRI DANS PEU DE TEMPS.—Le caissier du "Cincinnati Southern Railroad," E. L. Lowere, écr., a été guéri par l'huile St. Jacob, d'un cas de rhumatisme des plus obstinés, qui ne voulait pas céder au traitement des médecins. L'huile l'a guéri dans deux jours.

EXPLOSION.—On mande de West Point, Pennsylvanie, que mardi, plusieurs ouvriers employés par un arrièr au déchargement du steamer *West Point*, sont descendus dans la cale pour en sortir des barils de kérosyne, lorsqu'il se produisit soudainement une explosion et bientôt l'avant du bâtiment fut enveloppé par les flammes. Il y avait 12 hommes de couleur dans cette partie de la cale et ils ont tous péri. Cinq autres hommes ont sauté à l'eau et quatre se sont noyés. Le steamer a été détaché du quai et a été entraîné à la dérive à 2 milles de là. Les victimes sont au nombre de 19. On compte quatre blessés grièvement. Le vapeur valait £60,000.

LA DERNIÈRE GROTTTE.—Une correspondance de Litchfield, Kentucky, annonce qu'on vient de découvrir à un mille du bureau de poste de ce village, sous la ferme de M. Evan Rogers, une grotte apparemment destinée à éclipser la fameuse grotte Mammoth du Kentucky. Derrière la maison Rogers est une colline élevée dans laquelle sont percés plusieurs petites grottes, dont une sert de cave à la famille. Dans le dessein de l'agrandir, M. Rogers a fait sauter les rochers formant le fond et mis ainsi à découvert une vaste ouverture, qui n'était séparée de la grotte-cave que par une mince paroi de roc d'albâtre couvert d'une formation calcaire, et il a eu la surprise de voir devant lui une grotte immense, avec avenues de plus de cent pieds de large.

Sautant à cheval il a couru faire part de sa découverte aux citoyens du village, puis, accompagné d'un certain nombre de négociants et de fonctionnaires munis de torches, il est revenu explorer le mystérieux souterrain. Dès l'entrée dans la grotte, les explorateurs ont été fortement impressionnés par sa grandeur. Pendant trois heures ils ont suivi ses spacieuses avenues aux formations étonnantes, et ils ont rencontré ensuite une première barrière, une rivière large et profonde foisonnant de poissons sans yeux et de monstres également sans yeux du monde marin.

Le lendemain, un détachement plus nombreux que la veille a recommencé l'exploration, en compagnie du *surveyor* John Stones, qui a mesuré exactement les distances parcourues. La principale avenue, en supposant, comme ils le croient, qu'ils en ont atteint le bout, a 14 milles de long. La rivière est large, longue, assez profonde pour permettre la navigation d'un petit bateau à vapeur de l'ouest. De magnifiques stalactites, brillantes comme des diamants énormes, pendent aux voûtes, et plus bas de lourds stalagmites et des piliers d'albâtre ressemblent à autant de monuments artistiques.

Dans une chambre se trouve une pyramide, exactement semblable à celle d'Égypte, ainsi qu'un autel maçonné et d'autres emblèmes, et un grand nombre de momies très bien conservées dans des cercueils de pierre sculptés à ravir. Tout indique que cette grotte a été l'habitation d'une race préhistorique analogue aux anciennes races égyptiennes. M. Joseph Muihattan, géologue distingué de Louisville, a emporté plusieurs momies et d'autres spécimens, mais il a été décidé de laisser la pyramide intacte.

LA JUSTICE DANS L'EMBRANCHEMENT.—Le *Rappel*, de Paris, relate un fait qui mérite d'être reproduit.

La cour d'assises d'Essen (Prusse rhénane), jugeait l'autre jour un individu nommé Pierre Schiff, accusé d'un viol et d'un triple assassinat.

La cour l'a condamné : Sur le premier chef, à quinze ans de travaux forcés.

Sur le second, à la peine de mort. Le condamné demande qu'avant de l'exécuter on lui fasse faire ses quinze ans de baigne.

Le bourreau n'a pas envie d'attendre quinze ans, mais le condamné dit qu'il a droit à ses deux peines, qu'on n'a pas le droit de lui en supprimer une et que, si l'on commence par la seconde, il lui sera impossible de faire la première ; on lui ferait donc tort de ces deux condamnations.

Le public attend avec curiosité la décision du ministre de la justice.

AU PALAIS.—Un singulier procès en perspective à Paris :

Deux époux, M. et Mme Rivoire étaient en partie nautique. Le bateau sombre, le couple se noie. La femme a fait un testament par lequel elle lègue toute sa fortune à son mari, neuf cent cent mille francs et plus. Aussitôt, les héritiers de M. Rivoire demandent à entrer en possession de ce joli denier. Oui, mais le défunt a-t-il hérité de sa femme ? Les deux époux sont tombés à l'eau en même temps : lequel est mort le premier ? Si c'est M. Rivoire, il n'a hérité de rien. Si c'est malame, il faut le prouver. Là est la question qu'est appelé à trancher le tribunal civil de Marseille.

Les témoins n'ont apporté aucun éclaircissement. On attend la lumière des médecins. Des célébrités médicales ont été appelées. Les avis se partagent. Un des noyés, la femme, a coulé à pic ; l'autre, le mari s'est débattu. Est-ce celui-ci qui a vécu plus longtemps ? Un médecin affirme que non. Suivant lui, Mme Rivoire, qui ne s'est pas débattue, a pu résister davantage, par suite de l'état syncopal.

C'est possible, mais cela fait question encore.

Règle générale : deux époux dont l'un héritera de l'autre ne devraient jamais se noyer ensemble.

PLAISANT.—Un médecin très habileur disait dernièrement que sa clientèle, déjà fort nombreuse, doublait tous les mois depuis un an.

C'est à ce point, ajoutait-il, que pour arriver à trouver un instant de tranquillité j'ai imaginé ceci : Toutes les fois que je vois un enterrement, je le suis et je dis :—J'étais le médecin du défunt ! Naturellement, on me regarde avec défiance, on se répète tout bas mon nom, et j'arrive à me faire un peu de tort. Mais ce n'est pas facile, je vous assure !

ENTRE MARSEILLAIS.—Après dîner, on cause voyages et naufrages.

Moi, fait l'un d'eux, l'histoire qui m'est arrivée est épouvantable. Au moment où je quittais New-York—vous vous rappelez le fameux vapeur la "Ville de Chatou"—c'était l'hiver ; par un épais brouillard, des blocs de glace, des icebergs battaient les flancs du navire, quand tout à coup l'avant s'entr'ouvre, le navire coule. Ah ! c'était horrible. Cinq de mes amis sont morts noyés.

—Et vous, comment vous en êtes-vous tiré ?

—Oh ! moi j'avais pris un autre steamer !

A LA COUR D'ASSISES.—Le président.—Comment, vous avez eu l'audace de vous introduire à minuit dans la maison pour y commettre vos déprédations ! C'est odieux !

L'accusé.—Dame ! mon président, la dernière fois que je suis venu ici, vous m'avez reproché d'avoir fait la même chose en plein jour ! A quelle heure voulez-vous donc que je travaille ?

PLAISANT.—On a gravement expliqué à Bébé qu'il fallait mettre son soulier dans l'âtre, qu'il fallait dormir ensuite, qu'enfin le petit Noël viendrait lui apporter un cadeau.

Bébé a paru tout ce qu'il y a de plus convaincu. Il se couche et fait mine de fermer les yeux. Mais soudain, se retournant vers son père qui va quitter la chambre après avoir éteint la bougie : —Dis donc, papa... C'est-y toi qui feras le petit Noël comme l'année dernière ?

VENTES PAR LE SHERIF.

—Joseph Thibault, de St. Roch de Québec, contre Edouard Thibault, meublier. Un terrain situé rue du Roi, mesurant 40 pieds de front sur 50 pieds de profondeur avec maison en briques. Pour être vendue au bureau du Shérif à Québec le 9ème jour de Janvier prochain, à 10 heures du matin.

—Arthur Davison Ross, St. Patrie de Beau-rivage, contre Michael Shallow, de St. Sylvestre :

Un lot de terre portant le numéro onze, de la concession Formanagh, seigneurie St. Gilles de Beau-rivage, contenant 3 arpents de front sur 30 arpents de profondeur, avec les bûches dessous construites. Un autre lot de terre portant le numéro dix, de la concession Formanagh, seigneurie St. Gilles de Beau-rivage, contenant 3 arpents de front sur 30 arpents de profondeur, avec une grange et étable. Pour être vendus à la porte de l'église de St. Sylvestre, le 7ème jour de Janvier prochain, à 10 heures du matin.

EMULSION DE PUTTNER.

Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de l'Emulsion de Puttner, qui paraît dans nos colonnes et qui jouit de la plus grande réputation médicale dans le public et parmi les médecins. Les titres de l'inventeur à la confiance du public sont que cette emulsion contient la plus forte proportion d'huile de morue pure qu'aucune autre et qu'elle est faite dans toutes les règles de l'art. Elle est agréable au goût et les estomacs les plus délicats la supportent. On la trouve chez tous les pharmaciens.

LA TOUX, UN RHUME OU LE MAL DE GORGE doivent être arrêtés dans leur progrès. La négligence amène fréquemment une maladie de poitrine incurable ou la consommation. LES PASTILLES DE BROWN POUR LES BRONCHES ne causent pas de désordre dans l'estomac comme les sirops et les baumes enseignés pour la toux, mais elles agissent directement sur les parties enflammées, adoucissent l'irritation, donnent du soulagement dans l'asthme, la bronchite, les rhumes, le catarrhe, et les maux de la gorge auxquels sont exposés les chanteurs et les orateurs publics.

Pendant trente ans les Pastilles de Brown pour les bronches ont été recommandées par les médecins et ont toujours donné une satisfaction parfaite. Ayant subi l'épreuve d'un usage général et constant pendant une génération entière, elles sont parvenues à un rang bien mérité parmi les quelques remèdes utiles du siècle.

En vente partout à 25c la boîte. Mars 1881—12448

EMULSION DE PUTTNER.

Pour toutes les maladies telles que : sorolues épuisement nerveux, acidité mentale, fatigue du cerveau, affection des bronches et de la gorge, consommation, asthme, coqueluche, maladies des femmes et des enfants et beaucoup d'autres, pour lesquelles l'huile de foie de morue et les hypophosphites sont hautement et justement appréciés non seulement par les médecins mais encore par le public en général. En vente partout. Prix 50 cents.

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES.

LA PANACEE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhume, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car on action est puissante. La panacée domestique de Brown est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cents la bouteille.

MERES ! MERES !! MERES !!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MRS. WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop ne vous dise pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille. Janvier 1881.

MARCHE MONETAIRE.

New-York, 10 hs., 29 décembre 1881. Premières cotes Exchange Sterling 3 jours 4.84 50 tante ours 4.80; Exchangebacks, 0.

ACTION DE BANQUES, ETC.

29 décembre, 3 hrs. P. M.

Table with columns: ACTIONS, Valeurs des Actions, Dernier dividende 6 mois, Vendeurs par \$100, Acheteurs par \$100. Rows include Banque Montreal, Marchands, Commerce, Ontario, Toronto, Fédérale, Molson, Peuple, Jacques-Cartier, Union, Québec, Nationale, Echange, Impériale, Cie. du Télégraphe de Montréal, etc.

Actions de Banques achetées sur marge. G. H. BURROUG S, Courtier d'Actions de Banque et Agent Financier, St. Lawrence Chambrs, 4, Rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec.

MARCHÉ DE MONTRÉAL. FLEURS.—Recettes 1,500 qrts; marché tranquille; prix sans changement; Grain et provisions sans changement.

L'HUILE ASTRALE DE PRATT

Si vous désirez obtenir une lumière forte et brillante et ne produisant pas de fumée ou autres inconvénients inhérents à l'huile de charbon, nous vous recommandons l'usage de l'huile Astrale de Pratt.

A vendre par M. THIBAudeau, 31, rue Sous-le-Fort.

DÉCÈS.

Le 28 du courant, d'une congestion des pommons, Andrew Burt McConnell, âgé de 67 ans et 3 mois, l'aîné des fils de feu John Douglas McConnell, collecteur des Douanes à Gaspe. Le convoi laissera sa résidence N. 87 rue Artillerie, vendredi le 30 courant à 2.30 heures p.m. pour l'église de la Trinité et de là au cimetière de Mont Hermon. Parents et amis sont respectueusement invités d'y assister. Les journaux de New-York et d'Ottawa sont priés de reproduire.

A Lévis, mercredi, le 24 du courant, à l'âge de quatre ans et demi, Marie-Joseph-Emile, enfant de Onésime Carrier, ouvrier. Démentis au registraire du comté de Lévis. Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 de ce mois, à 3 heures P.M. Le convoi funèbre laissera la demeure de son père, rue Eden, pour l'église du 1er, à 3 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Annonces Nouvelles.

SALLE DE MUSIQUE.

J. B. SPARROW.....GERANT Grande attraction du premier de l'An.

Trois soirs seulement LUNDI, MARDI ET MERCREDI, 2, 3 et 4 JANVIER.

GRANDE COMPAGNIE

DE Specialite et Burlesque DE KRAEMER.

Du Théâtre Grand Central, de Troy, New-York 35 ARTISTES 35

Corps de musique et orchestre complet. Sièges réservés 75 cts., galerie, 50 cts., par-quet, 25 cts. Billets en vente au magasin du capt. Holliswell. 29 décembre 1881.

Rond à patiner "Lorne"

(Dans le bassin du Palais) La seule glace en plein air à Québec. REDUCTION DE PRIX!

Billets de famille \$5.00 Billets simples \$2.00 Filles et garçons au dessous de 13 ans, 1.50 Les parents peuvent être certains, que leurs enfants ne courront aucun danger le temps qu'il seront au rond. Entrée par le bureau du Gaz. M. C. MULAVEY, Propriétaire. 29 décembre 1881—2sp

HUITRES SALES (CARAQUETTES)

OUVERTES TOUTS LES JOURS A 50 CENTS LA PINTÉ CHEZ A. TOUSSAINT TOUSSAINT & FRERE. 29 décembre 1881.

PERDU.

Lundi après midi, près de la Barrière Ste. Foye, un porte-monnaie contenant cinq piastres. La personne qui le retrouvera à M. Louis Demers, gardien de la barrière, obtiendra immédiatement et sera récompensée. 28 décembre 1881—2fr

PIANO A VENDRE

Un magnifique Piano carré de 71 octaves, en bois de rose. S'adresser au bureau de l'Evénement. 28 décembre 1881—4jp

LOGEMENT A LOUER.

Un magnifique logement au No. 32 rue St. Pierre, Basse-Ville. S'adresser sur les lieux à MME. LABRIE, 32 rue St. Pierre. 27 décembre 1881—1sp

Cadeaux pour le jour de l'An.

Livres de luxe Livres de prières de toute sorte. Livres d'histoires pour enfants. Livres d'images. Romans contemporains. Boîtes de ouvrages (nécessaires). Bénédictins en porcelaine. Porte-monnaie, porte-cartes de visites. Encriers, cartes de visites. Albums, scrap albums. Autograph Albums. Chapelets, écosses pour chapelets. Livres de méditations etc., etc., pour donner en cadeaux aux religieuses, etc., etc. Une visite est respectueusement sollicitée.

A. O. RAYMOND, LIBRAIRE.

46, rue la Fabrique, H.-V., Québec. Québec, 27 déc. 1881.

A VENDRE.

UN MOULIN A FARINE neuf ainsi qu'une magnifique terre avec maison et grange. Le tout situé dans la paroisse de St. Moïse, comté de Rimouski. S'adresser à AUGUSTIN ROSS, Station de Ste. Flavie. 23 décembre 1881—3m

VÉRITÉ INCONTESTABLE

Des centaines de personnes ont dit que l'assortiment le plus considérable et le plus beau de Cartes de Noël, du Jour de l'An et de Naissance, ANGLAISES ET FRANÇAISES

Se trouvent aux QUARTIERS GENERAUX VENEZ ET VOYEZ-LES.

Beaucoup de personnes qui ont vu nos cartes, ont exprimé leur regret d'en avoir acheté ailleurs. Ainsi ne faites pas comme elles.

NOTRE ASSORTIMENT D'ARTICLES POUR PRESENTS DES FETES

Est complet et consiste en : Almanach de Noël, Livres reliés pour cadeaux, Livres illustrés, Chromes, Papeterie de fantaisie, Beaux livres de prières, Encriers, et Librairie de fantaisie AUSSI

Boîtes à ouvrage et à bijoux, Boîtes à toilette pour dames et messieurs, Carnets, Albums photographiques et autographiques, Cadres de fantaisie en cuir de Russie et en marocain, Boîtes à ouvrage de fantaisie pour dames, Articles de toutes sortes en nickle (argent d'Allemagne), Articles de fantaisie en papier mâché, Jouets, Jeux, Poupées habillées, Etc., Etc.

Grande variété de Lunettes et Lorgnons en ver supérieur. Un expédition des échantillons de Cartes sur envoi de 25 cts. et plus. C'est maintenant le meilleur temps pour souscrire aux journaux et publications périodiques.

WRIGHT & CIE., 24 ET 26, COTE LAMONTAGNE. 27 décembre 1881—1sp

CADEAUX ! CADEAUX ! CHEZ Renaud & Cie. 24, RUE ST. PAUL. Justement arrivé d'Europe et des Etats-Unis Un magnifique assortiment de Vases en porcelaine et d'objets en plaqué

Le tous les prix et pour tous les goûts. AUSSI CHANDELIERS Depuis 2 jusqu'à 4 lumières. "PATRONS NOUVEAUX."

Nous offrons toujours au public l'huile Astrale, huile recommandable sous tous les rapports, et que nous garantissons être la vraie Huile Astrale, la même qui est offerte en vente chez MM. Peverley & C. et autres.

AUSSI — Sets à toilette, Pots à l'eau, etc., etc. ANSUI VERRES A VIN A 10 CTS. LA DOUZAINE F. D. DOLBECK, Gérant. Québec, 27 décembre 1881.

MAISON A VENDRE.

Située dans la paroisse St. Thomas, avantageuse pour le commerce par sa position près du port et du moulin de M. Prée, non loin du faubourg St. Thomas, avec hangar attenant à la maison, et S'adresser JOSEPH COUTURE, St. Thomas. 22 décembre 1881—15j

MAISON A VENDRE.

Une maison en briques deux étages avec toit français, située au No. 114 rue Scott, coin des rues Amable et Scott. Conditions avantageuses. S'adresser sur les lieux à ALFRED LECLERC, épicière, 119 rue Scott. 22 décembre 1881—1mp

AVIS TRES IMPORTANT POUR LES FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Nous faisons un chaleureux appel à nos amis et au public en général sur l'immense assortiment qui encombre nos magasins. Inutile de faire une description de nos effets. Nous avons le plus bel et le plus grand assortiment de la Cité, en Vins, Liqueurs et Epicerie

PREMIER DE L'AN TOUTE COMPÉTITION

Nos Thés et Cafés ne se surpassent pas Quant au prix et à la qualité

Articles français récemment importés, consistant en fruits glacés et cristallés, Lés un es etc., etc. NE PAS OUBLIER NOS VINS Sauternes P de Cassagnac Crû Bourgeois de Cassagnac Seulement \$5.00 doz. Valant \$9.00. Une visite est sollicitée.

A. TOUSSAINT TOUSSAINT & FRERE. 22 décembre 1881.

PENSIONS.

Un petit nombre de Messieurs peuvent trouver une pension, à un prix modéré, au No. 243, rue St. Jean, en dehors. 19 décembre 1881—15j

CADEAUX !

Qu'y a-t-il de plus acceptable qu'une bonne et jolie Lampe ? Lampes élégantes à bas prix CHEZ PEVERLEY & CIE. 16 déc 1881. 56 Rue de la Fabrique.

VENTE PAR ENCAN

MARDI, le 7 de Février prochain, à 10 heures s. m., sur les lieux, par les sous-signés, d'un terrain d'un arpent de front sur envi on 100 pieds de profondeur, situé au coin des rues St. Valier et St. Sauveur, Banlieue, vis-à-vis l'Hôpital du Baeré-Cœur, avec une grande maison en bois à deux étages, écurie de quinze places, arbres d'ornementés etc. le tout très convenable soit pour une manufacture, soit pour une maison de commerce, ou pour une ou deux résidences privées. OCT. LEMIEUX & CIE. Encanteur & C. 27 décembre 1881.

Grande vente à l'encan DE BIJOUTERIES EN OR

AU MAGASIN DE E. JACOT, 171 RUE ST. JOSEPH.

Sets de bijoux en or, Epinglettes et Pendants d'oreilles, Montres et Chaînes, Anneaux, Médailles, Diamants Argenteries etc. etc. C'est là une occasion unique de faire des achats magnifiques à bon marché. La vente commencera ce soir à huit heures et se continuera chaque soir pendant une semaine. Vente privée durant le jour. 24 décembre 1881.

IMPORTANT A SAVOIR

L'approche des Fêtes CHEZ BLUMHART & RIVERIN 45, rue de la Couronne.

On trouvera un assortiment complet d'Epicerie, SPIRITUEUX, ORANGES, VINS, CITRONS, LIQUEURS, ETC., RAISINS, ETC. Fruits conservés de toute espèce. Vins Blanc et Rouge à \$1.20 le gallon (Mesure Impériale !)

On achète à bas prix chez BLUMHART & RIVERIN. 20 décembre 1881—15j

IMMENSE SUCCES !

LE PROPRIETAIRE DU Magasin de Chaussures A BON MARCHÉ

ayant fait jusqu'ici des affaires considérables, a décidé de donner au public l'avantage d'acheter pendant la SAISON DES FETES des chaussures à une grande réduction.

Chaussures de bal et de réception, pour messieurs Pantouffes de fantaisie Bottines pour patiner Bo-tines boutonnées en chèvre et en kid pour dames, Pantouffes (grande variété) pour dames, Chaussures fines pour dames. Et un grand assortiment de Chaussures boutonnées, pour les enfants. Une visite est respectueusement sollicitée. Venez et vous serez satisfaits. N'oubliez pas l'adresse : MAGASIN DE CHAUSSURES A BON MARCHÉ No. 4, RUE ST. JEAN. 21 décembre 1881—1m

Musique Nouvelle

MUSIQUE VOCALE : La Légende du grand étang \$0.30 Dernier amour \$0.30

MUSIQUE INSTRUMENTALE : Harmonium on the table, Baccaratolle, Fy-le, Fantaisie, Caprice, \$0.60

En vente chez A. LAVIGNE Importateur de Pianos et Harmoniums Banque d'Epargne.

FOILES

pour conserver la musique. Foiles à attacher, ressorts en carton, en toile et en cuir. Depuis 35 cents à \$1.00. En vente chez A. LAVIGNE, 15 rue St. Jean.

POUR LES FETES.

Afin de bien recevoir les visites, n'oubliez pas que la célèbre Bière et Porter Labatt de Londres n'ont pas d'équivalents comme breuvage de santé. Certifié par les certificats ci-dessous. Certificat de J. Baker Edwards, Esq., M. A. Ph. D. C. L., Professeur de Chimie & Analyste public. Côte du Beaver Hall, Montréal, 23 Décembre 1879.

Je certifie par les présentes que j'ai analysé plusieurs échantillons de "l'Indie Pale Ale" et "XXX Stout" de la distillerie de John Labatt, Londres, Ont., et mis en bouteilles par J. B. Richer de cet e cité. Je les ai trouvés des Bières remarquablement pures, distillées du plus pur houblon et orge germée. J'ai examiné celles distillées en mars et octobre, et les les ai trouvées de même qualité. Contrairement à ce qu'on dit, elles peuvent être recommandées aux invalides ou aux convalescents, lorsque des breuvages d'orge germée sont requis comme toniques. (Signé) JOHN BAKER EDWARDS, PH. D. Demandez à vos Epiciers ou autres Vendeurs de Bière la Bière et Porter Labatt de Londres N. Y. MONTREUIL, Seul Agent, No. 179, rue St. Paul, Québec, 21 décembre 1881.

LE SIÈGE DE BERLIN.

I

Nous remontions l'avenue des Champs-Élysées avec le docteur V... demandant aux murs troués d'obus, aux trottoirs défoncés par la mitraille, l'histoire de Paris assiégé, lorsqu'un peu avant d'arriver au Rond-Point de l'Étoile, le docteur s'arrêta, et me montrant une de ces grandes maisons de coïns si pompeusement groupées autour de l'Arc de triomphe :

"Voyez vous, me dit-il, ces quatre fenêtres fermées là-haut sur ce balcon ! Dans les premiers jours du mois d'août ce terrible mois d'août de l'an dernier, si lourd d'orages et de désastres, j'eus appelé là pour un cas d'apoplexie foudroyante. C'était chez le colonel Jouve, un cuirassier du premier Empire, un entêté de gloire et de patriotisme, qui dès le début de la guerre était venu se loger aux Champs-Élysées, dans un appartement à balcon... Devinez pourquoi ? Pour assister à la rentrée triomphale de nos troupes... Pauvre vieux ! La nouvelle de Wissembourg lui arriva comme il sortait de table. En lisant le nom de Napoléon au bas de ce bulletin de défaite, il était tombé foudroyé.

"Je trouvais l'ancien cuirassier étendu de tout son long sur le tapis de la chambre, la face sanglante et inerte comme s'il avait reçu un coup de massue sur la tête. Debout, il devait être très-grand, couché, il avait l'air immense. De beaux traits, des dents superbes, une toison de cheveux blancs tout frisés, quatre-vingts ans qui en paraissaient soixante... Près de lui sa petite-fille à genoux et toute en larmes. Elle lui ressemblait. A les voir l'un à côté de l'autre, on eût dit deux belles médailles grecques frappées à la même empreinte, seulement l'une antique, terreuse, un peu effacée sur les contours, l'autre resplendissante et nette, dans tout l'éclat et le velouté de l'empreinte nouvelle.

"La douleur de cette enfant me toucha. Fille et petite fille de soldat, elle avait son père à l'état-major de MacMahon, et l'image de ce grand vieillard étendu devant elle évoquait dans son esprit une autre image non moins terrible. Je la rassurai de mon mieux ; mais, au fond, je gardais peu d'espoir. Nous avions affaire à une belle et bonne hémiplegie, et, à quatre-vingts ans, on n'en revient guère. Pendant trois jours, en effet, le malade resta dans le même état d'immobilité et de stupeur... Sur ces entrefaites, la nouvelle de Reischaffen arriva à Paris. Vous vous rappelez de quelle étrange façon. Jusqu'au soir, nous crûmes tous à une grande victoire, vingt mille Prussiens tués, le prince royal prisonnier... Je ne sais par quel miracle, quel courant magnétique, un écho de cette joie nationale alla chercher notre pauvre sourd-muet jusque dans les limbes de sa paralysie ; toujours est-il que ce soir-là, en m'approchant de son lit, je ne trouvai plus le même homme. L'œil était presque clair, la langue moins lourde. Il eut la force de me sourire et bégaya deux fois :

"Vic... toi... re !
—Oui, colonel, grande victoire !... Et à mesure que je lui donnais des détails sur le beau succès de MacMahon, je voyais ses traits se détendre, sa figure s'éclaircir...
"Quand je sortis, la jeune fille m'attendait, pâle et debout devant la porte. Elle sanglotait.
"Mais il est sauvé !" lui dis-je en lui prenant les mains.
"La malheureuse enfant eut à peine le courage de me répondre. On venait d'afficher le vrai Reischaffen, MacMahon en fuite, toute l'armée écrasée... Nous nous regardâmes consternés. Elle se désolait en pensant à son père. Moi, je tremblais en pensant au vieux. Bien sûr, il ne résisterait pas à cette nouvelle secousse... Et cependant comment faire ?... Lui laisser sa joie, les illusions qui l'avaient fait revivre... Mais alors il fallait mentir...
"Eh bien, je mentirai !" me dit l'héroïque fille en essuyant vite ses larmes, et, toute rayonnante, elle entra dans la chambre de son grand père.
"C'était une rude tâche qu'elle avait prise là. Les premiers jours on s'en tira encore. Le bonhomme avait la tête faible et se laissait tromper comme un enfant. Mais avec la santé ses idées se firent plus nettes. Il fallut le tenir au courant du mouvement des armées, lui rédiger des bulletins militaires. Il y avait pitié vraiment à voir cette belle enfant penchée nuit et jour sur sa carte d'Allemagne, piquant de petits drapeaux, s'efforçant de combiner toute une campagne glorieuse ; Bazaine sur Berlin, Froissart en Bavière, MacMahon sur la Baltique. Pour tout cela elle

me demandait conseil, et je l'aïdais autant que je pouvais, mais c'est le grand-père surtout qui nous servait dans cette invasion imaginaire. Il avait conquis l'Allemagne tant de fois sous le premier Empire ! Il savait tous les coups d'avance : "Maintenant voilà où ils vont aller... Voilà ce qu'on va faire..." et ses prévisions se réalisaient toujours, ce qui ne manquait pas de le rendre très fier.

Malheureusement nous avions beau prendre des villes, gagner des batailles, nous n'allions jamais assez vite pour lui. Il était insatiable, ce vieux ! Chaque jour, en arrivant, j'apprenais un nouveau fait d'armes :

"Docteur, nous avons pris Mayence," me disait la jeune fille en venant au-devant de moi avec un sourire navré, et j'entendais à travers la porte une voix joyeuse qui me criait :

"Ça marche ! ça marche !... Dans huit jours nous entrerons à Berlin."

A ce moment-là, les Prussiens n'étaient plus qu'à huit jours de Paris... Nous nous demandâmes d'abord s'il ne valait pas mieux le transporter en province ; mais, sitôt dehors, l'état de la France lui aurait tout appris, et je le trouvais encore trop faible, trop engourdi de sa grande secousse pour lui laisser connaître la vérité. On se décida donc à rester.

"Le premier jour de l'investissement, je montai chez eux—je me souviens—très ému, avec cette angoisse au cœur que nous donnaient à tous les portes de Paris fermées, la bataille sous les murs, nos banlieues devenues frontières. Je trouvais le bonhomme assis sur son lit, jubilant et fier :

"Eh bien, me dit-il, le voilà donc commencé le "siège" !"

"Je le regardai stupéfait :

"Comment, colonel, vous savez ?..."

"Sa petite-fille se tourna vers moi :

"Eh ! oui, docteur... C'est la grande nouvelle... "Le siège de Berlin est commencé."

"Elle disait cela en tirant son aiguille, d'un petit air si posé, si tranquille... Comment se serait-il douté de quelque chose ? Le canon des forts, il ne pouvait pas l'entendre. Ce malheureux Paris, sinistre et bouleversé, il ne pouvait pas le voir. Ce qu'il apercevait de son lit, c'était un pan de l'Arc de triomphe, et, dans sa chambre, autour de lui, tout un bric-à-brac du premier Empire bien fait pour entretenir ses illusions. Des portraits de maréchaux, des gravures de batailles, le roi de Rome en robe de baby ; puis de grandes consoles toutes raides, ornées de cuivres à trophées, chargées de reliques impériales, des médaillons, des bronzes, un rocher de Saint-Hélène sous globe, des miniatures représentant la même dame frisonnée, en tenue de bal, en robe jaune, des manches à gigots et des yeux clairs,—et tout cela, les consoles, le roi de Rome, les maréchaux, les dames jaunes, avec la taille montante, la coiffure haute, cette raideur engouée qui était la grâce de 1806... Brave colonel ! c'est cette atmosphère de victoires et conquêtes, encore plus que tout ce que nous pouvions lui dire, qui le faisait croire si naïvement au siège de Berlin.

AVIS SPECIAL.

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos pratiques et au public en général, que nous avons maintenant nos Calendriers pour l'année 1882 et que nous serons heureux de les distribuer comme d'habitude à tous ceux qui nous les demandent.

N. B. Nous tenons toujours l'assortiment le plus varié de Liqueurs, Vins, Cigares et Epicerie de toutes sortes que nous vendrons à des prix extrêmement réduits.
Vins, Bordeaux une spécialité 1871/81.
GINGRAS & LANGLOIS
54 Côte du Palais, Haute-Ville.
Québec, 17 décembre 1881.

AVIS

Est donné par les présentes qu'il sera introduit de vant le Parlement de la Puissance, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord," du douzième jour d'août et deuxième jour de Novembre mil huit cent soixante et quinze, ayant pour but de transférer à la province de Québec toute la propriété de la dite compagnie dans son chemin de fer lors en voie de construction entre les cités de Québec et Montréal, et les droits s'y rattachant ; et aussi pour ratifier et confirmer l'acte de cession et transport passé par la Compagnie du chemin de fer de "Montréal, Ottawa et Occidental," le seizième jour de Novembre mil-huit-cent-soixante et quinze, devant M^{rs}. Louis N. Dumouchel, notaire, en gouvernement de la province de Québec, de toute la propriété de la dite Compagnie dans son chemin de fer alors en voie de construction entre Montréal et Aylmer avec un embranchement vers St. Jérôme, et les droits s'y rattachant.

J. A. CHAPLEAU,
Commissaire des chemins de fer.
Québec, 20 décembre 1881.
21 décembre 1881—2m



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gouvier, Entorses et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et d'Oreilles Gâchés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ces souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendre par tous les Droguistes et Commerçants de la Région.

A. VOEGELER & C^{ie},
100 Broadway, N. Y. U. S. A.

10 octobre 1881.

A VENDRE.

Cette belle Maison en Briques à 3 Etages, chauffée par une fournaise, contenant Bain, Closets etc., située Rue d'Artigny No. 59, avec Ecurie, le tout nouvellement bâti.
S'adresser au propriétaire
GÉDEON OULMET.
17 décembre 1881—3f.3fs



JOS DONATI WATCH-MAKER & JEWELLER

PRESENTS DE HAUT GOUT.

Riches nouveautés !
Horloges et Bijouteries de grande valeur
—chez—

JOSEPH DONATI,

158, rue St-Jean, 241, rue St-Paul,
[VIS À VIS LA GARE DU CHEMIN DE FER DU NORD.]

M. DONATI vient de recevoir à ses deux magasins, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, le plus riche assortiment d'horloges et bijoux qu'il y ait dans Québec.
M. DONATI a des horloges françaises d'un goût tout nouveau et des plus riches. Le pendule de ces horloges est formé par une balançoire ou est orné d'un amour doré.
Le choix de montres, bagues, bracelets et autres bijoux est des plus riches et des plus variés.
Les amateurs qui désirent se procurer de beaux présents pour Noël et le Jour de l'An, feront bien d'aller faire une visite à M. DONATI.
M. DONATI a des montres depuis la somme de \$5.00 jusqu'à \$200 et des horloges depuis \$10.00 jusqu'à \$50.
Tous ces articles sont marqués à une grande réduction à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, et la vente à réduction durera tout le mois au deux magasins.
Les montres, horloges, bijoux, boîtes de musique et de chimie sont réparés avec une attention toute particulière à des

PRIX TRÈS MODÈRES
10 déc. 1881—2m

EXTRAORDINAIRE

EST
L'assortiment de bijouteries
QUE POSSEDE
PHILEMON BRUNET

191, rue St. Joseph.

Jones et Bagues de mariage.
Bagues avec pendants (nouveau genre),
Pendants d'oreilles, Bracelets,
Chaines, Châtelaines, Epinglettes,
Montres d'Or et d'Argent.
Argenteries, etc., etc., etc.
Aussi un grand assortiment d'Horloges, et une foule d'objets à être offerts en cadeaux.

Vente à des prix très modérés.
PHILEMON BRUNET,
191, rue St. Joseph.
9 décembre 1881—1m

CANADA COMPAGNIE DU Chemin de Fer du Pacifique Canadien.

Incorporée par lettres patentes sous le grand sceau du Canada.

DEBENTURES A 5 POUR CENT

PAYABLES EN OR DANS CINQUANTE ANS
Sur première hypothèque des terres concédées.

Table with 2 columns: Description and Amount. Emission totale autorisée: \$25,000,000. Acceptées par le gouvernement...: 5,000,000. Maintenant offert au public: 10,000,000.

Le principal et l'intérêt payables en or monnayé du poids et de la finesse de l'étalon actuel, — le principal à Montréal, Canada, et les intérêts le 1er d'avril et le 1er d'octobre, au gré du porteur, soit à Montréal, soit à New-York, ou à Londres, Angleterre, au taux de 4s 1/2 sterling pour chaque piastre.

Debentures de la dénomination de \$1,000 et de \$500 chacune. Le principal payable le 1er d'octobre 1931, hormis qu'elles ne soient offertes auparavant pour le paiement des terres et, en conséquence, annulées, ou rachetées par les syndics à même le produit de la vente des terres, soit au cours de la Bourse ou par tirages à dix pour cent de prime.

SYNDICS POUR LES PORTEURS DE DEBENTURES.
CHS. F. SMITHERS, Ecr., Président de la Banque de Montréal.
HON. JOHN HAMILTON, Président de la Banque des Marchands du Canada.
SAMUEL THORNE, Négociant, de New York.

Les debentures sont garanties par une hypothèque consentie en faveur des dits syndics, qui leur confère, en vertu des clauses de la charte, plein pouvoir de faire payer les debentures, principal et intérêts et de faire toucher aux porteurs le produit net de la vente des terres. Avant d'être mis en force, l'acte plus haut cité, a été soumis au gouvernement qui a, depuis, accepté les \$5,000,000 comme garantie de l'exécution du contrat conformément aux clauses de la charte.

L'hypothèque ainsi créée est privilégiée sur toute l'étendue des terres concédées à la compagnie, formant 25,000,000 d'acres des plus belles terres propres à la culture, situées dans cette partie du pays désignée sous le nom de "Zone Fertile" des territoires du Nord-Ouest, reconnue comme étant la région la plus considérable et la plus propre à récolter du blé de la meilleure qualité qu'il y ait sur le continent d'Amérique, et la compagnie peut localiser son octroi de terres dans cette région exclusivement, en mettant de côté toutes les sections qui ne sont pas propres à la culture.

Les debentures seront acceptées par la compagnie en paiement des terres au taux de 110 avec les intérêts accrus sur icelles.

En vertu de l'acte d'obligation hypothécaire, la compagnie s'oblige expressément de payer les intérêts sur les debentures semi-annuellement, lorsqu'ils deviendront dus, et le principal à l'échéance. Le produit net de toutes les ventes de terres devra être remis aux syndics, pour qu'ils le gardent en mains, d'abord, pour garantir l'accomplissement de l'obligation de la compagnie de payer les intérêts sur les debentures, et tant que cette obligation sera remplie ponctuellement, pour être appliquée à l'achat de debentures, pour annulation, pourvu que le prix n'exécède pas 110 pour cent et les intérêts accrus ; mais si les debentures ne peuvent être achetées à ou au-dessous de ce prix, alors les syndics sont autorisés et requis de désigner, par lots, de temps à autre, à mesure que les fonds s'accumuleront entre leurs mains, les debentures qui devront être présentées pour être payées et annulées à 110 pour cent avec les intérêts accrus.

Le contrat stipule que toutes les debentures émises seront déposées d'abord entre les mains du gouvernement, et que le produit de toutes les ventes de terres sera aussi déposé entre les mains du gouvernement et ne sera payé à la compagnie qu'en proportion des travaux qui auront été faits pour la construction du chemin. L'intérêt à quatre pour cent, sur le montant restant en la possession du gouvernement, est, en vertu de l'acte précité, expressément réservé pour le paiement des intérêts sur les debentures, et ne peut être appliqué à aucune autre fin.

On verra par le rapport officiel du président de la compagnie, que les directeurs veulent terminer et ouvrir la ligne du chemin de fer jusqu'au Pacifique sans se prévaloir du droit qu'ils ont, en vertu de la charte, d'émettre des debentures en offrant le dit chemin de fer pour garantie ; et qu'ils sont convaincus que les capitaux additionnels requis pour terminer le contrat et pourvoir la ligne du matériel nécessaire pour son exploitation pourront être obtenus par l'émission d'actions privilégiées ordinaires. Dans ce cas, les seules obligations qui gouvernent les revenus de la compagnie, seront les intérêts sur ces debentures qui seront payés avant tout dividende sur les actions ordinaires et privilégiées.

Ces debentures seront acceptées par le Receveur Général comme dépôt de la part des compagnies d'assurance en vertu de l'acte 40 Vict. chap. 42.

Il est permis à l'enregistrement des debentures à Montréal, à New-York et à Londres.

On peut examiner la charte de la compagnie et obtenir des copies de l'acte de fiducie, de l'hypothèque, du rapport du président et du prospectus de la compagnie aux bureaux des sous-signes.

Ces debentures sont maintenant offertes au public au pair avec les intérêts accrus, par les sous-signes qui se réservent le droit d'en augmenter le prix, en aucun temps, sans avis préalable.

Les demandes pour les debentures devront être adressées comme suit :

BANQUE DE MONTRÉAL, Montréal.
Ses succursales en Canada, et ses agences à Chicago et au No. 9 Birch Lane, Londres, Angleterre.
J. S. KENNEDY & Co., 63, William Street, New York. Ou à W. WATSON & A. LANG,
Agents de la Banque de Montréal,
59, Wall Street, New York.
Québec, 30 novembre 1881—1m3fs

ETRENNES.

Articles de Luxe

ET DE BIJOUTERIE,

CHÉZ J. B. JACQUES,

Marchand de Nouveautés,
COIN DES RUES DE LA COURONNE ET DU ROY, ST. ROCH.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général qu'il a reçu un immense assortiment de jolis articles de luxe, Bijouteries, vases en ver de Bohême, articles en argent plaqué, albums couverts en Maroquin, chromos, miroirs, montres, chaînes plaquées pour Dames et messieurs, et une immense quantité d'autres effets. Le tout sera vendu à vente privée à une réduction sur le coûtant de 25 pour cent ; ceux qui ont besoin de ces beaux effets pour cadeaux feront bien de faire leurs achats pendant que nous avons un des plus beaux assortiments qu'il y ait à Québec.
Une visite est sollicitée.
N'oubliez pas chez J. B. Jacques, marchand de nouveautés, coin des rues de la Couronne et du Roi, St. Roch ; au Pavillon Français.
J. B. JACQUES.
Québec, 15 décembre 1881—15f

AVIS

Est par le présent donné que Jos. Haesel, Ecr., R. P. Vallée, Ecr., M. P. Louis G. Desjardins, Ecr., M. P. P., William Shattles, Ecr., P. V. Valin, Ecr., M. P., l'hon. Pierre Garneau, Felix Carbray, Ecr., M. P. P., L. T. Dussault, Ecr., Eugène Chénier, Ecr., Hon. Thomas McCreedy, Hon. John Harp et autres, feront application à la Législature de la Province de Québec à la prochaine session pour l'incorporation d'une association Littéraire et Politique sous le nom de Club Cartier de Québec.
LANGLOIS, LARUE, ANGERS et CASSEAIN,
Procureurs des dits,
Jos. Hamel & autres.
17 décembre 1881—1m

DECHETS DE SALAISONS.

TÊTES, PATTES, RETAILLES,

PANNES en branche, ROGNONS, ETC., ETC.

A Vendre A TRES BAS PRIX.

J. B. Renaud & Cie.
72 a 82, Rue St. Paul.
16 déc 1881.